



AXE 3

ENRICHIR L'EXPERTISE DU CDG AU
BÉNÉFICE DES COLLECTIVITÉS ET
STRUCTURES AFFILIÉES



Centre De Gestion
de la Fonction Publique Territoriale

ORIENTATIONS
DE MANDAT
2022-2026

VERS UN PROJET
D'ÉTABLISSEMENT
**EFFICIENT ET
INNOVANT**

PROMOUVOIR LE RÔLE DE FACILITATEUR DU CENTRE DE GESTION

20 | Favoriser l'accès à l'emploi et à la mobilité

- Renforcer la mutualisation régionale ou inter-régionale dans l'organisation des concours et des examens : harmonisation des coûts, réflexion sur le dossier de candidature unique
- Accroître l'attractivité de l'emploi public du point de vue des employeurs territoriaux et des agents

21 | Promouvoir un dialogue social constructif

CONFIRMER LE RÔLE D'EXPERT DU CENTRE DE GESTION

22 | Densifier l'accompagnement en gestion des ressources humaines

- Poursuivre la dynamique enclenchée dans l'accompagnement des collectivités au gré des évolutions législatives et de l'émergence des besoins

23 | Créer un guichet unique d'accompagnement des collectivités en matière de santé au travail

- Mettre en place une cellule d'anticipation et de gestion de l'inaptitude

24 | Simplifier et dématérialiser les démarches

- Dossier numérique de l'agent, service RH en ligne (télé-déclarations, remplacements, saisines)

25 | Optimiser les process internes du CDG en vue d'améliorer la qualité du service rendu



Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Tarn
188 rue de Jarlard - 81000 ALBI

- TÉLÉPHONE : 05 63 60 16 50
- MESSAGERIE : cdg81@cdg81.fr

ACCUEIL PUBLIC ET TÉLÉPHONIQUE :
Du lundi au vendredi | 9h à 12h et 14h à 17h
Sauf le mardi | 10h30 à 12h et 14h à 17h

Plus d'informations sur www.cdg81.fr

EXPERTISE

Enrichir l'expertise du Centre de gestion au bénéfice des collectivités et structures affiliées

ADAPTATION INNOVATION

Conforter l'adaptabilité du Centre de gestion et laisser place à l'innovation

PROXIMITÉ

Consolider la proximité et le dialogue avec les collectivités tarnaises



2022



2026



VERS UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT EFFICIENT ET INNOVANT

3 AXES | 7 OBJECTIFS | 25 ACTIONS



AXE 1

CONSOLIDER LA PROXIMITÉ
ET LE DIALOGUE AVEC LES
COLLECTIVITÉS TARNAISES



SENSIBILISER LES EMPLOYEURS PUBLICS LOCAUX AUX PROBLÉMATIQUES RH

- 01 | Université annuelle
- 02 | Permanences territoriales
- 03 | Formation des élus dans le domaine RH
- 04 | Réunions de territoire

S'ADRESSER AUX MANAGERS ET GESTIONNAIRES RH

- 05 | Club expert
- 06 | Rendez-vous statut
- 07 | Rendez-vous des Directeurs Généraux de Service

AXE 2

CONFORTER L'ADAPTABILITÉ DU
CENTRE DE GESTION ET LAISSER
PLACE A L'INNOVATION



RÉPONDRE AUX BESOINS EXPRIMÉS PAR LES COLLECTIVITÉS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

08 | Créer de nouvelles missions

- Protection sociale complémentaire
- Secrétaire de mairie itinérant(e)
- Dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissement sexiste.
- Archivage numérique
- Gestion individualisée des dossiers des contractuels
- Accompagnement à la définition d'indicateurs RH et à la mise en œuvre de tableaux de bord

09 | Conforter ou élargir les missions existantes

- Questionner le financement et le contenu de la mission Retraite
- Questionner le financement et le contenu de la mission Handicap - maintien dans l'emploi
- Confortation de la mission Médecine préventive
- Mission Médiation
- Accompagnement à la mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

10 | Renforcer la lisibilité, la complémentarité des missions et la transversalité

11 | Acccompagner les collectivités et établissements publics dans des démarches innovantes

CONSOLIDER LES PARTENARIATS EXISTANTS AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

12 | Adapter l'accompagnement aux circonstances locales

- Analyse sur mesure, clés en main...

13 | Avancer en commun avec les EPCI et les collectivités de grande taille

14 | Développer des prestations à la carte pour les collectivités non affiliées

- Extension des missions facultatives aux collectivités non-affiliées

15 | Renforcer les partenariats institutionnels

- Avec les acteurs de l'emploi : DIRECCTE, Pôle Emploi, Missions locales, Associations
- Avec les autres CDG : coordination régionale et inter-régionale
- Avec les acteurs autres : Université, DDFIP

ÉLABORER UN MODÈLE ÉCONOMIQUE EFFICIENT

16 | Adapter la comptabilité analytique

17 | Conforter la lisibilité de la grille tarifaire et développer des prestations tarifées

18 | Mettre en œuvre des coopérations régionales dans des niveaux d'intégration divers

19 | Dématérialiser les process d'interface entre le Centre de gestion et les collectivités

